

JOURNEE D'ÉCHANGES



Développer le vélo en périurbain et interurbain

Quels leviers d'action?



JEUDI
28
mars
2019

MONTPELLIER

CNFPT - 95 rue Brumaire



CONTEXTE

Les enjeux environnementaux, économiques et sociaux, le plan vélo national et la loi des mobilités à venir redéfinissent la mobilité de demain sur le territoire. La pertinence du vélo comme élément de cette mobilité n'est plus à démontrer que ce soit pour un usage quotidien, touristique ou de loisir. Pourtant la part modale moyenne en France est de l'ordre de 3% alors que les objectifs nationaux sont de 9%.

Nous vous proposons au cours de cette journée de porter à la connaissance des décideurs et des aménageurs des solutions pour favoriser la pratique cyclable sur les territoires. Des exemples concrets de mise en œuvre de ces solutions sur le terrain vous seront présentés tout au long de cette journée et seront suivis de débats.

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances techniques et réglementaires,
- Partager collectivement des bonnes pratiques éprouvées,
- Tirer les enseignements des retours d'expériences locales,
- Porter à connaissance les dynamiques initiées sur les territoires
- Échanger et créer un réseau d'acteur

ORGANISATION

- Une voirie pour tous

Une voirie pour tous est un programme national partenarial qui s'adresse à tous les praticiens de l'aménagement de la voirie et des espaces publics.

Son objectif est de contribuer à l'évolution et à la diffusion des pratiques et des savoir-faire qui visent à mieux prendre en compte, dans l'aménagement, l'ensemble des usagers de l'espace public et notamment les plus vulnérables (cyclistes et piétons).

- Vélo & Territoires

V&T est un réseau de collectivités mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de leur stratégie : achever les schémas vélo, faire du vélo un outil de mobilité à part entière, faire de la France une grande nation cyclable...

- CoTITA

Le dispositif des CoTITA (conférences techniques Interdépartementales des Transports et de l'Aménagement) œuvre au développement d'une communauté technique publique locale et à l'échange entre l'État et les collectivités.

PUBLIC

Cette journée s'adresse à tous les élus ainsi qu'aux techniciens des collectivités, des services de l'État et des établissements publics, aux bureaux d'études et architectes, aux autorités organisatrices de la mobilité, aux agences d'urbanisme, aux CAUE, aux acteurs privés, aux représentants associatifs.

PROGRAMME

- 08h45 **Accueil café**
- 09h15 **Ouverture de la journée**
Cerema Méditerranée / Vélo & Territoires / CNFPT
Présentation du programme Une Voirie pour tous
- 09h45 **Actualité nationale vélo**
Plan vélo, loi d'orientation des mobilités, appels à projet...
Thomas Jouannot - Cerema
Élodie Barbier-Trauchessec - ADEME
- 10h30 **Quels moyens pour réussir sa politique vélo**

Développement de la politique cyclable dans les territoires périurbains et interurbains
Camille Thomé - Vélo & Territoires

Quelles démarches régionales pour encourager le développement du vélo ?
Ségoène Chignard - Région Sud Provence Alpes Côte-d'azur

Boîte à outils
Jérôme Cassagnes - Cerema
- 12h00 **Déjeuner (repas libre ou au CROUS)**
- 13h15 **ATELIERS - Les aménagements cyclables : planification et réalisations**

1 - Chaussée à voie centrale banalisée dans l'Hérault
Roch Vernède - Conseil départemental 34

2 - Exemple de réalisation dans les Pyrénées Orientales
Muriel Llugany - Conseil départemental 66

3 - EuroVelo 8, «la méditerranée à vélo» exemple de traitement de discontinuités
Camille Perretta et Sylvie Palpant - Vélo Loisir Provence

4 - Exemple de réalisation à Avignon Chemin des Canaux
Régis Auriol - Ville d'Avignon
- 15h30 **TABLE RONDE - « Quelles perspectives pour l'avenir ? »**
Jean-Yves Petit - Président de l'association RAMDAM
Sylvie Banoun - Coordinatrice interministérielle pour le développement de la marche et de l'usage du vélo
Mickaël Delafosse - Conseiller départemental de l'Hérault
François Bonneau - Conseiller municipal d'Agen
Élus d'un Conseil Départemental
- 17h00 **Clôture de la journée**

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Date limite d'inscription : 20 mars 2019

Les inscriptions se font uniquement en ligne ⁽¹⁾.

Pour les agents de l'État, les associations et les entreprises privés, cliquez sur le lien ci-dessous :
<http://enqueteur.mediterranee.cerema.fr/index.php?sid=53172&lang=fr>

Pour les agents territoriaux, inscription sur [la plateforme en ligne du CNFPT](#) avec le code : JAD4A 001.

⁽¹⁾ Nous attirons votre attention sur le fait que le repas du midi est libre et à votre charge. Une solution vous est proposée au Crous (entrée, plat, dessert) pour 7,15€ et à **régler uniquement en liquide** (si possible de faire l'appoint). Merci de préciser si vous souhaitez bénéficier de cette possibilité.

Modalités d'inscription

blandine.donadieu@cerema.fr - Tel: 04 42 24 76 17

marjorie.vignau@cerema.fr - Tel: 04 42 24 83 27

stephanie.crevel@cerema.fr - Tel 04.42.24.76.16

mathilde.guigne@cnfpt.fr - Tel : 04.67.61.77.61

Renseignements techniques

jerome.cassagnes@cerema.fr - Tel : 04.67.20.90.44

VENIR AU CNFPT

CNFPT, 95 rue Brumaire - 34000 Montpellier

Pour accéder au CNFPT, il est préférable de vous y rendre à pied ou en tramway (tous les stationnements à proximité sont payants).

En train :

depuis la gare de Montpellier Saint Roch : tramway ligne 1 direction Odysseum - station Port Marianne ou ligne 3 direction Lattes/Pérols - station Rives du Lez

depuis la gare Montpellier Sud de France : Navette vers Odysseum puis tramway ligne 1 - station Port Marianne

En voiture :

- depuis autoroute A 9 / A709 (nord ou sud)

Sortie 29 puis direction Odysseum - P+tram Odysseum - tramway ligne 1 station Port Marianne

- depuis le Nord

P+tram Occitanie puis ligne 1 direction Odysseum - station Port Marianne

- depuis l'ouest

P+tram Mosson puis tramway ligne 3 direction Lattes/Pérols - station Rives du Lez

